



## Fiche 13 Ablatif et génitif absolutus



L'emploi dit « absolu » d'un cas est une particularité des langues anciennes.

Cet emploi correspond à une proposition subordonnée circonstancielle.

Elle est toujours formée d'un nom au cas voulu et d'un participe (présent ou passé) au même cas et accordé avec le nom. Le nom de la proposition ne doit avoir aucun lien avec le reste de la phrase.

En **latin**, le cas employé est **l'ablatif** ; en **grec**, le **génitif**.

Pour résumer :

GN + participe = Prop sub circonstancielle	
	
Nom à <b>l'ablatif</b> + participe à <b>l'ablatif</b>	Nom au <b>génitif</b> + participe au <b>génitif</b>
<b>Signo dato</b> , Caesar proelium commisit <b>Une fois le signal donné</b> , César engagea le combat.	<b>Χρόνου διαγενομένου</b> , προέρχεται ί μοί τις πρεσβυτις άνθρωπος... <b>Le temps ayant passé</b> , une femme âgée s'approche de moi...